

L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

NOTICES CONCHYLOGIQUES

par A. Locard

XXXV

UNE NOUVELLE

STATION D'ESPÈCES MÉRIDIONALES

DANS LE NORD DE LA FRANCE

Au mois de septembre dernier, durant une villégiature dans le pays de Brie, nous avons été fort surpris de rencontrer sur un espace fort limité, une riche colonie d'Hélices particulièrement méridionales, ou tout au moins faisant partie d'une faunule à faciès maritime. Le fait nous a paru intéressant à signaler. Voici d'abord dans quelles conditions se trouvait cette colonie et de quels éléments malacologiques elle était composée.

Nous l'avons observée dans le département de l'Oise, à Sennevières, près de Nanteuil-le-Haudouin ; elle était exclusivement cantonnée sur le talus du fossé qui borde à droite le chemin conduisant de Sennevières à Chèvreville, localisée depuis la mare de Sennevières jusqu'à 150 mètres de là environ. Ces délimitations étaient absolument précises ; aucun individu n'avait franchi la route pour rejoindre le talus du fossé voisin ; pas un seul ne s'était égaré dans les champs d'alentour, ni plus loin sur la route ; c'est donc comme on le voit une petite colonie parfaitement définie. Les sujets, en revanche, en étaient extrêmement nombreux ; malgré le temps sec de la saison nous avons pu en récolter un grand nombre.

Les espèces observées dans cette colonie sont les suivantes :

Helix ericetorum, Müller. — Assez rare ; de petite taille, bien typique, avec le fond d'un roux sombre ; ne se rencontre pas ordinairement dans la localité.

Helix variabilis, Draparnaud. — Commun ; également de petite taille, quoique conservant exactement le galbe si caractéristique du type ; fond blanchâtre avec bandes brunes.

Helix Cypriensis, Galland. — Commun ; conforme comme taille et comme galbe aux échantillons des colonies observées en Provence ou aux environs de La Rochelle ; fond blanchâtre avec bandes brunes variables.

Helix lineata, Olivi. — Commun ; bien distinct de l'espèce précédente par son galbe plus conique, plus haut, plus élancé ; de taille médiocre ; même coloration, avec bandes brunes assez étroites.

Helix mendranopsis, Locard. — Très commun ; c'est l'espèce dominante, bien caractérisée par son galbe un peu déprimé quoique subglobuleux conique dans son ensemble ; de taille moyenné, avec le test blanc porcelainisé ; nous avons maintes fois observé des individus exactement semblables en Provence ou dans l'ouest.

Helix acomptia, Bourguignat. — Assez commun ; de taille médiocre, plus petit que le type algérien, mais bien conforme aux échantillons que nous possédons du midi et de l'ouest de la France ; galbe très nettement caractérisé.

Comme on le voit, à part l'*Helix ericetorum*, nos cinq autres espèces sont bien distinctes et appartiennent aussi à des groupes bien différents ; toutes ont pour habitat normal le midi de la France, ne remontant même pas la vallée du Rhône bien au delà d'Avignon, ou le littoral maritime de l'ouest jusqu'à l'embouchure de la Loire. Elles ont une tendance à avoir une taille relativement petite ou tout au moins médiocre, et leur test a revêtu une robe de colo-

ration similaire, pâle, peu ornée. C'est bien là évidemment le fait d'une acclimatation d'espèces méridionales dans une station notablement plus septentrionale que leur habitat normal.

De telles acclimatations ne sont en somme point choses nouvelles, ni absolument anormales ; nous en avons cité déjà plusieurs exemples, en indiquant même les causes, ou mieux l'origine de cette acclimatation. C'est ainsi, par exemple, que nous avons signalé la présence de toute une faunule également méridionale importée à Lyon, avec les fourrages de l'armée, durant la campagne de 1870-1871. D'autres fois ce sont nos marchands qui, en face d'une consommation plus grande que leur production, ajoutent à leurs produits de jardinage des légumes du midi apportant avec eux leurs hôtes et parasites. Ce sont encore ces mêmes détritiques de légumes, enlevés chaque jour dans les halles de nos grandes villes et déversés comme fumier dans les champs des environs, qui serviront de véhicule aux mollusques. C'est ainsi que les *Helix variabilis*, *Pisana*, *Cespitum*, *arenarum*, *lineata*, *Xalonica*, *Pupa similis*, etc., ont pu être observés loin de leur centre normal d'habitat. Ces espèces trouvant un milieu nouveau suffisamment favorable s'y sont non seulement développés, mais encore reproduits ; quelques-unes ont conservé exactement leurs allures primitives, tandis que d'autres ont pu subir quelques modifications nouvelles, soit dans leur taille, soit dans leur mode d'ornementation.

Mais, tel n'est pas le cas de la colonie malacologique de Sennevières ; celle-ci, en effet, se trouve dans des conditions toutes différentes de celles que nous avons observées jusqu'à ce jour ; aussi, nous est-il assez difficile d'en retrouver exactement l'origine. Placé au cœur de la Brie, loin de Paris et de tout grand centre, assez distant même du chemin de fer, Sennevières est essentiellement un centre de production et non de consommation ; il exporte le fruit de ses riches cultures sans avoir besoin de rien importer. D'autre part les mollusques y sont fort rares ; sur ce vaste plateau sec, où tout arbre faisant ombrage est rigoureusement proscrit, la terre est constamment remuée, de telle sorte qu'une récolte à peine enlevée, fait aussitôt place à une

récolte nouvelle. Dans les jardins du village, en dehors des Arions et des Limaces, nous ne rencontrons que des *Helix nemoralis*, *subaustriaca*, *hortensis*, et rarement l'*H. aspersa*. Le pays se prête donc fort peu, comme on le voit, au développement des mollusques, aussi la présence de notre petite colonie aussi populeuse, sur un point aussi restreint et aussi rigoureusement limité, devient-elle un fait absolument anormal.

Nous étions fort en peine de justifier notre trouvaille, lorsque nous avons fait la constatation suivante : en face de la mare de Sennevières, c'est-à-dire à l'une des extrémités du champ d'extension de notre colonie, on peut lire ces mots sur un potelet : « Stationnement des nomades. » Dès lors il ne nous reste plus à admettre que quelques nomades ou bohèmes, comme on en rencontre souvent sur les grandes routes, auront stationné là avec leur roulotte pour tout asile. Venant de l'ouest ou du midi, ils ont apporté avec eux, très inconsciemment sans doute, quelques paires de jeunes mollusques enfouis dans leur fourrage ou dans quelques maigres provisions de bouche. Ceux-ci délaissés dans le pays s'y sont développés, y ont fait souche et semblent s'y être définitivement acclimatés. Telle est la seule explication que nous puissions donner pour justifier ce nouvel exemple de la dispersion des mollusques.

(A suivre).

NOTE

Sur le GERANIUM ARGENTUM

Cette espèce, une des plantes les plus rares de la flore française, qui jusqu'ici n'était signalée que dans le massif du Chaillol, et dans la forêt de Faye-Feu, au delà de Digne, n'avait pas été retrouvée depuis longtemps par les botanistes français.

Les frères Burle, de Gap, qui connaissaient la station du Chaillol où ils avaient cueilli souvent cette plante, n'avaient pas, dans la

crainte qu'elle fut détruite par quelque amateur peu scrupuleux, jugé prudent de faire connaître sa localité précise ; puis, ces botanistes étant décédés, la plante en question n'avait pas été retrouvée depuis près de 10 ans.

Un certain nombre de botanistes Gapençais avait en vain exploré toutes les cimes du Chaillol sans pouvoir la découvrir ; bref cette plante était oubliée et avait jusqu'ici dérouté toutes les recherches.

Nous mêmes, en compagnie du guide Gaillard, de Molines au Champsau, l'avons recherchée l'an dernier au Chaillol et au Mont-Queyrel, sans plus de succès.

En un mot, les naturalistes pensaient que ce beau *Geranium* avait complètement disparu de cette région.

En 1895, dans la première quinzaine du mois d'Août, nous avons exploré les environs de Gap, toujours avec le désir de rechercher encore une deuxième fois le dit *Geranium*, mais l'abondance des neiges sur le Chaillol ne nous a pas permis, pendant cette période, de mettre notre projet à exécution.

Plus heureux que nous, M. le Commandant Meyère a pu, vers la fin du mois d'Août, entreprendre l'ascension du Chaillol et mettre enfin la main sur cette espèce tant désirée.

M. Meyère n'a pas jugé à propos d'indiquer d'une manière précise la localité où il a retrouvé ce *Geranium* qui, dit-il, n'est pas très abondant, et ne peut que très difficilement se reproduire en raison de la hauteur à laquelle il l'a rencontré.

Tout ce qu'il nous a été possible d'apprendre, c'est qu'il a été trouvé sur le vieux Chaillol à une altitude de 2500 mètres, loin des passages habituels et dans le voisinage de formidables escarpements.

M. le Commandant Meyère qui en a cueilli 5 à 6 pieds, à notre intention, pense qu'il est bien de ne pas donner d'autres indications afin de permettre à cette *Géraniacée* de se reproduire plus abondamment.

Toutefois, il s'offre à conduire à cette station les botanistes désireux de la cueillir eux-mêmes sur place.

Nymann cite cette plante comme croissant en France, dans le Dauphiné, dans l'Italie boréale et méridionale et aussi dans les Alpes de Carniole.

E. LARDIÈRE

DEUXIÈME ÉTUDE SUR LES MELYRIDES

Ce nouvel article est le complément corrigé de mon précédent : « Étude sur les *Melyris* proprement dits » (in Feuille *Journ. Natural.*, n° 289, 1894, p. 13.) Il comprend un nouveau tableau des *Melyris* proprement dits de la Faune du nord de l'Afrique et des notes diverses complémentaires ou rectificatives inspirées par une nouvelle étude faite sur un plus grand nombre d'exemplaires et étendue aussi au genre *Zygia* Muls.

La capture de nouveaux exemplaires de *Melyris* me confirme sur l'idée émise (l'*Echange*, n° 121) pour réunir mon *Melyris rotundicollis* au *M. Amaliae*, Heyd. = *ruficornis* Frm. J'ai pris cette année à Djelfa plusieurs exemplaires de *M. amaliae* comparés au type obligeamment communiqué par M. de Heyden, ces exemplaires ne semblent différer des *rotundicollis* que par la coloration différente des

pattes ; il faudra donc déterminer dorénavant *rotundicollis* comme variété de *ruficus* Frm. — *Melyris aristidis* Pic doit sans doute se rapporter aussi à la même espèce comme variété, en dehors de la coloration des pattes aucun caractère bien net me paraît appuyer sa séparation, la ponctuation semble varier un peu et la forme n'est pas absolument semblable chez tous les sujets de la même espèce. *Melyris aristidis* type serait un ♂, je lui rapporte comme ♀ à cause de la même coloration des pattes claires, un exemplaire de Aïn-Sefra à taille plus grande (4 1/2 mill.) et forme moins étroite.

Voici comment je crois devoir séparer finalement les espèces ou variété qui me sont connues du genre *Melyris* Fabr., ce genre étant caractérisé par l'absence de carène prothoracique, latérale longue (1), jointe à la présence de côtes saillantes aux élytres.

Prothorax peu transversal, à côtés plus ou moins arrondis, non tranchants.

Elytres plus ou moins subovalaires. 2

— Prothorax très transversal, à côtés presque droits et plus ou moins tranchants.

Elytres plus ou moins parallèles, variables. 1

1 Grand, assez large, avec les angles antérieurs du prothorax ordinairement bien avancés. Variable de coloration élytrale ordinairement verdâtre ou bleuâtre, rarement noirâtre. Pattes foncées.

Long. 5-7 mill. Espagne, Sicile, Algérie, Berrouaghia (Pic).

(*Andalusiaca* Vall. *crenata* Dej.) *granulata* F.

— Assez petit et étroit avec les angles antérieurs du prothorax non ou à peine avancés. Coloration générale noire. Pattes foncées.

Long. 3 1/2 à 4 1/2 mill. Maroc : Tanger. *nigra* Fabr. (2).

3 Prothorax non ou à peine arrondi vers les angles postérieurs et marqué d'une impression médiane variable, ordinairement bien nette. Forme assez large. Coloration élytrale d'un noir bleuâtre ou violâtre.

Long. 5 1/2 à 9 mill. Algérie : Mecheria, Laghouat etc. *rubripes* Luc.

— Prothorax nettement arrondi vers les angles postérieurs, non marqué d'une impression médiane (quelquefois une petite dépression basale seulement). Forme modérément élancée.

Coloration élytrale variable du bleuâtre au noir. Pattes variables.

Long. 3 1/2 à 4 1/2 mill. Egypte, Tripoli, Algérie.

(*Amaliue* Heyd.) *ruficrus* Frm. forme type et var.

On pourra reconnaître les modifications suivantes caractérisées par la coloration des pattes.

Pattes plus ou moins claires, c'est-à-dire d'un testacé rougeâtre. a

(1) Chez *Melyris rubripes* Luc. il existe ordinairement un court commencement de carène sur la partie antérieure du prothorax, et aussi à l'extrême base quelquefois

(2) La description de *Melyris nigra* est insuffisante pour désigner à l'heure actuelle une forme plutôt qu'une autre ; je préfère cependant employer le nom de *nigra*, existant, plutôt que d'en prendre un nouveau — avis aux correcteurs et critiques !

- Pattes foncées entièrement noires où à peine et variablement roussâtres.
Algérie : A. Sefra, Mecheria etc. *v. rotundicollis* Pic.
- a Cuisses seulement claires, tibiais foncés.
Tripoli, Algérie : El Kantara, Djeffa. *Forme type*.
- Cuisses ou fémurs et tibiais clairs.
Egypte, Algérie : A. Sefra. *v. Aristidis* Pic.

Voici maintenant un tableau pour aider à séparer entre elles les formes du groupe des *Zygia* qui me sont connues (1).

Tous les insectes étudiés ici ont les pattes claires ainsi que la totalité ou au moins la majeure partie du dessous du corps, et présentent sur les côtés latéraux du prothorax une carène longitudinale saillante continue.

Forme plus ou moins allongée et cylindrique. Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres qui ne sont pas ordinairement diminués en avant.
Ecusson noir ou au moins en partie noir. 4

- Forme plus ou moins élargie, légèrement déprimée.

Prothorax à sa base presque ou aussi large que les élytres qui sont un peu atténués en avant. Ecusson rougeâtre (2). 1

- 1 Prothorax entièrement rouge, plus large, à carènes latérales modérément fortes, plus ou moins sinuées. 2

- Prothorax marqué de deux taches foncées, assez long, relativement étroit, à carènes latérales fortes presque droites. Elytres testacé rougeâtres avec une large bande bleuâtre longitudinale présuturale.

Long. 7-8 mill. Obock. *discoïdalis* Frm.

- 2 Tête grande, prolongée en rostre. Forme générale courte. 3

- Tête non rostrifère. Forme générale un peu allongée et taille plus avantageuse. Elytres d'un noir bleuâtre.

Long, 6 1/2 à 12 mill. Egypte (ex Baudi) Algérie : Biskra (Dr Martin), Tougourt (Saubiron) Bou-Saâda (Leprieur) Ghardaïa (Pic). *scutellaris* Muls.

- 3 Elytres entièrement concolours d'un noir bleuâtre.

Long. 5 à 6 1/2 mill. Tripoli. *Reitteri* Heyd.

- Elytres bicolors plus ou moins largement bordés de testacé rougeâtre.

Long. 5 à 6 1/2 mill. Tripoli *v. marginata* Heyd.

- 4 Prothorax clair, nettement convexe. 5

- Prothorax foncé, légèrement déprimé en dessus. Coloration générale du dessus du corps variant du verdâtre au bleuâtre, violâtre ou obscurci.

Long. 6 à 8 mill. Sardaigne, Sicile, Grèce, Syrie, Egypte, etc.

(*versicolor* Ch.) *bicolor* Fabr.

(1) Je ne fais pas figurer ici *Zygia Klugi* Baudi (Berl. Ent. Zeit. 1873, p. 3E) qui m'est inconnue ; elle est décrite d'Arabie et voisine de *Z. bicolor* Fabr.

(2) Quelquefois un peu obscurci seulement chez *Z. discoïdalis* Frm.

- 5 Tête longue, mais non rostrifère ; aspect bicolor. Elytres présentant au moins un reflet bleuâtre.
- Tête très longue, rostrifère. Aspect unicolor avec élytres d'un testacé rougeâtre de la coloration du prothorax. Long. 6 1/2 à 7 1/2 mill.
- Turquie d'Asie, Jérusalem, Tibériade et Marsala (Letourneux).
- rostrata* Reiche.
- 6 Elytres concolores d'un noir bleuâtre, verdâtre ou violacé (brunâtres à reflet irisé chez les immatures).
- Long. 7 à 11 mill. Espagne, France, Sicile, Egypte (Letourneux), Syrie, Algérie : Bou Saâda, B. Menâil (Leprieur) *oblonga* Fabr. (1).
- Elytres plus ou moins nettement bordés de testacé rougeâtre.
- Biskra (D^r Chobaut) Sicile (coll. Tournier). *oblonga* v. *limbata* n. var.
- Cette variété correspond à la variété *marginata* Heydn. de *Z. Reitteri* Heyd.

MAURICE PIC.

(1) Rarement chez cette espèce le prothorax est obscurci sur le disque.

LES MARIAGES DES FLEURS

(Suite et fin)

Si donc, tu es curieux d'examiner différentes espèces de fleurs, il en est qui ne te présenteront que des étamines se terminant le plus souvent en deux loges fermées (1) ; ou bien, tu ne verras que des ovaires couronnés de styles qui en émergent, et appuyés sur un placenta : (2) ; ou bien tu trouveras les deux réunis. Un pied de chauvre porte les étamines, un autre les ovaires. Mais le *jasmin*, la *mauve* et la *rose* les portent tous deux (3). Jamais je n'ai vu de fleurs à seules étamines porter ensuite des fruits ; après la fécondation, elles meurent. Leurs corps privés de vie pendent tristement au sommet des tiges, ou bien voltigent ça et là à travers la campagne, et sont le jouet des vents. Mais les fleurs femelles, devenues veuves, reproduisent les parents qui sont morts : de là une race rendue à la vie, de la descendance

(1) Ce sont les fleurs mâles.

(2) Ce sont les fleurs femelles.

(3) Enfin, ce sont les fleurs hermaphrodites, c'est-à-dire celles qui ont les deux sexes réunis.

Suivent les pages 127-130

opiniâtre arrivent à atteindre leurs larves dans la profondeur des couches ligneuses qui leur servent d'abri et de couvert, et ces Ichneumoniens ne sont-ils pas aidés dans l'exécution de leur tâche si ingrate par les larves carnassières des Clérides et des Malachides? les deuxièmes par des larves de Carabiques; — les Dermestes, les Ptines, quelques Anobiens, dont on se débarrasse facilement avec un peu d'ordre, un peu de soin, commettent quelques dégâts dans nos magasins, dans nos collections, en particulier aussi dans les maisons mal tenues; — les Vésicants ne constituent-ils pas de précieux auxiliaires à la médecine? — les Curculionides, les Bruchides attaquent nos fleurs, nos fruits, nos graines, nos bois, nos racines, mais n'ont-ils pas dans l'ordre des Hyménoptères comme dans celui des Diptères des espèces acharnées à leur perte, dont le rôle consiste à mettre un frein à leurs funestes générations? Certaines de leurs espèces ne sont-elles pas recherchées par quelques peuplades qui les utilisent au point de vue alimentaire? l'agriculture n'a-t-elle pas tiré parti de la façon dont les dégâts sont commis par plusieurs d'entre eux pour améliorer la taille de nos arbres fruitiers et rendre par ce moyen d'imitation les végétaux plus portés à la production? — les Scolytides sont les plus redoutables ennemis de nos forêts, mais, vivent d'eux, non seulement des insectes parasites, mais encore des oiseaux, des petits mammifères; — les Longicornes nous débarrassent des vieux bois devenus inutiles et sans emploi en les convertissant par leurs propres déjections en fines vermoultures, véritable engrais que les racines végétales s'assimilent lorsque, entraînées par les eaux elles pénètrent dans le sol; quelques espèces attaquent, il est vrai nos bois de construction, nos bois de chauffage; — et les Phytophages, pour un petit nombre de nuisibles, ne contiennent-ils pas un groupe, celui des Aphidiphages lesquels voués, à l'extermination des voraces pucerons ravageurs de nos récoltes, nous rendent des services hors pair?

Notre conclusion à l'égard de l'insecte Coléoptère, est que son utilité ne peut-être contestable étant donné que les dégâts commis par un certain nombre sont compensés et au delà par les services que nous retirons d'un plus grand nombre encore: l'agriculture, l'hygiène, la médecine perçoivent une dîme au titre de ces services auxquels participent aussi certains oiseaux, certaines espèces d'animaux, et à cet ordre de choses si régulier, la nature, dans son admirable prévoyance ne dévie pas un instant de son but constant, la conservation, la régénération des espèces.

Tout est dans tout, et le créateur n'a rien fait en vain: — cet axiôme du philosophe serait rigoureusement exact, et, si le facteur se trouve retourné contre nous à qui le devons nous? à nous même! en effet, si certaines cultures resserrées dans des espaces très restreints, si certains de nos végétaux enlevés de leur milieu normal, si nombre de nos arbres producteurs, sont de nos jours plus facilement atteints, cela est dû au système de culture extensive et intensive qui a pour particularité de rendre le végétal porté à une plus grande et plus rapide production, mais en fait un sujet moins résistant aux attaques des ravageurs comme aux productions cryptogamiques; de plus, l'importation n'a pas ramené un seul parasite avec le produit direct de nos conquêtes agricoles.

Ces considérations réservées et les choses remises dans leur ordre naturel, notre avis à l'égard de l'utilité des Coléoptères en particulier, nous le maintiendrons jusqu'à ce qu'une voix plus autorisée nous ait démontré que notre opinion, au reste basée sur notre seule et propre expérience, pourrait se trouver en contradiction avec l'ordre des faits primordialement établis.

Aphodius lividus, Olivier.(MULSANT, *Lamellicornes*, 2^e édition, 1871, p. 276)

LARVE : Longueur, 3 millimètres 5 ; largeur, 1 millimètre.

Corps mou, charnu, blanchâtre, très arqué, couvert d'assez longues soies rousses, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure tronquée.

Tête jaune d'ocre, très éparsement ciliée, plus longuement sur les côtés, arrondie et convexe, ligne médiane brune, étroite, bifurquée en deux courts traits au vertex, transversalement ridée sur le disque, deux légères impressions en arrière de la lisière frontale qui est droite et bordée de brun, trait rougeâtre touchant la base des mandibules ; — épistome grand, rectangulaire, à milieu rembruni ; labre grand, transversalement elliptique, frangé de courtes soies spinuleuses et rousses ; — mandibules grandes, arquées, à base rougeâtre, à extrémité noirâtre, la droite bidentée, la gauche tridentée avec rainure de séparation entre les dents ; — mâchoires à tige basilaire large et noduleuse, lobe interne court, denté, à tranche ciliée, l'externe denté aussi et bicilié ; palpes maxillaires allongés, roussâtres, les trois premiers articles noduleux, le terminal petit, conique ; — menton triangulaire, rembruni ; lèvre inférieure cordiforme, renflée ; palpes labiaux courts, droits à article basilaire renflé, le terminal petit et conique ; languette courte, charnue ; — antennes allongées, à premier article court, tuberculiforme, le deuxième très long, troisième moitié moins long, quatrième aussi long terminé par un prolongement intérieur accolé et presque aussi long que le cinquième qui est petit, rougeâtre, bicilié, ce qui fait paraître cet article bifide ; pas de traces d'ocelles.

Segments thoraciques charnus, blanchâtres, très éparsement ciliés, transverses, un peu plus larges que la tête, avec ligne médiane brune, à flancs arrondis et largement dilatés, le premier incisé près du bord postérieur, par suite formé de deux bourrelets, un antérieur entier, un postérieur en demi bourrelet médian ; deuxième et troisième même forme, le bourrelet postérieur est incisé et constitue deux petits mancelons médians, le bourrelet antérieur restant entier,

Segments abdominaux arqués, les sept premiers à ligne médiane large et roussâtre, les quatre premiers couverts de courtes spinules disposées en rangées transverses, chacun coupé par trois incisions qui constituent trois bourrelets par anneau, une rangée transversale de spinules à chaque bourrelet mêlées à de courts poils ; les cinq suivants entiers non incisés mais éparsement ciliés ; poche tronquée, à rebord arrondi et relevé par un léger bourrelet couvert au bord inférieur de courtes spinules ; fente anale en dessus et transverse.

Dessous déprimé, même couleur et cils moindres qu'en dessus, les segments abdominaux diagonalement incisés ; sac dilaté, à surface couverte de courts cils noirâtres spinuliformes.

Pattes longues, noduleuses, translucides, roussâtres, chargées de courts cils et de très courtes spinules ; hanches courtes, trochanters longs, coudés, cuisses assez longues à bout renflé et évasé ; jambes courtes, épineuses ; tarses en forme de court onglet

rougeâtre aciculé et arqué à la première paire, presque droit aux troisième et quatrième paires.

Un fort bourrelet latéral en forme de chaînon longe les flancs servant de trait d'union aux deux régions dorsale et ventrale.

Stigmates très petits, blanchâtres, à péritrème roussâtre, la première paire sur le bourrelet latéral de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au dessus de ce bourrelet et paraissant près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les traits particuliers à cette larve sont : le prolongement denté du quatrième article antennaire, la forme tronquée de son mamelon anal et la fente anale ouverte sur la poche ; en outre les spinules des quatre premiers segments abdominaux.

Aux environs de *Riu*, elle vit dans du vieux terreau, des rares restes azotés qu'il peut encore contenir, à une profondeur de 8 à 10 centimètres ; dans ce milieu tempéré, elle n'a pas à craindre la rigueur de la température, aussi dès la fin de Février l'accroissement pour quelques unes déjà terminé, pour d'autres se continuant jusqu'en Mars et Avril, même Mai ; elle change alors de couleur, sa teinte devient de plus en plus blanche, elle a le pressentiment de son prochain changement de forme, aussi, en vue de sa transmutation, se façonne-t-elle dans le milieu nourricier même, à l'endroit où ses appétits ont cessé une loge ovulaire à parois lisses où elle se transforme quelques jours après en une nymphe présentant les caractères suivants :

NYMPHE. Longueur, 3 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps en ovale allongé, mou, charnu, jaunâtre, glabre, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure bifide.

Tête grande, arrondie, imperceptiblement ridée, à chaperon échancré ; premier segment thoracique grand, lisse, clypéiforme, à ligne médiane relevée en légère carène, deuxième court, transverse, avancé en pointe triangulaire sur le troisième qui est un peu plus grand et subcorné ; segments abdominaux de couleur un peu plus sombre, légèrement arqués, courts, transverses, s'atténuant vers l'extrémité, le bord postérieur des sept premiers relevé en légère carène, avec ligne médiane sombre, les flancs des six premiers garnis d'une légère apophyse conique, huitième très grand avec léger rebord latéral, neuvième en forme de lame membraneuse saillante, chargé de deux épines à base testacée, à pointe brunâtre arquée et divergente ; dessous subdéprimé, le segment anal garni d'un fort mamelon cylindrique à bout arrondi, trait bien particulier ; la massue antennaire repose sur les cuisses de la première paire de pattes ; pièces buccales cachées par le chaperon ; élytres très développées, striées.

Les apophyses latérales des six premiers segments abdominaux et le mamelon anal sont des particularités inhérentes à cette nymphe qui peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements latéraux ; la phase nymphale a une durée d'une vingtaine de jours et quelquefois davantage si la température n'est pas favorable.

ADULTE. On ne le trouve pas communément aux environs de *Riu* ; il se tient sous les matières dans lesquelles se sont écoulés les premiers stades de son évolution ; le soir, il se donne un peu plus de mouvement que pendant le jour et on court alors la chance

de le prendre : nous l'avons trouvé une fois en nombre, en Août, à *Montélimar* (Drôme) dans des déjections de porc ; en Juillet à *Ria*, sous des planches recouvrant du terreau, ainsi qu'à *Port-Vendres*, fin Avril, sous des crottins de brebis.

BOUCHÉ, Nat. ins. 1834, p, 190. (16) a parlé très succinctement de la larve et de la nymphe de cette espèce, mais beaucoup trop brièvement pour que nous n'ayons pas cru devoir reprendre la description entière de l'une et de l'autre et la faire suivre de quelques détails de mœurs.

Anobium hirtum, Illiger.

(MULSANT, *Térédiles, Anobiens*, 1864, p. 106.)

LARVE : Longueur, 7 millimètres ; largeur, 2 millimètres.

Corps arqué, mou, charnu, blanchâtre, couvert de courtes spinules noirâtres et d'assez longs cils roussâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités, la postérieure lobée.

Tête petite, orbiculaire, cornée, jaunâtre pâle, transversalement striée, imperceptiblement pointillée, couverte de cils roussâtres très denses, un peu plus longs sur les côtés, ligne médiane flave, parallèlement longée par deux autres lignes, bifurquée très haut sur le disque en deux traits ondulés aboutissant en dessous de la base antennaire, lisière frontale droite avec léger renflement en arrière du milieu du bord ; — épistome court, transverse, flavescent ; — labre semi ogival, rougeâtre, frangé de courts cils très denses et dorés ; — mandibules courtes, fortes, larges, à base rougeâtre, transversalement carénées, puis striées, à pointe noire et bidentée, à tranche interne excavée ; — mâchoires droites, géniculées, à tige large et épaisse, renflée et ciliée ; lobe roussâtre tranchant bien avec la couleur des pièces voisines qui sont blanchâtres, large, spatulé, à bords pectinés ; palpes maxillaires arqués en dedans, à premier article tuberculiforme, cilié en dedans, le deuxième très court annulaire, le troisième renflé et cilié, quatrième plus allongé, grêle et conique ; menton court renflé, fortement cilié ; lèvre inférieure transverse un peu moins ciliée, palpes courts droits, à premier article cylindrique, le deuxième roussâtre, conique ; languette peu apparente, constituée par une masse charnue, ciliée ; — antennes très courtes, roussâtres, émergeant sur le bord, en arrière du milieu de la base mandibulaire, à premier article court, cylindrique, le terminal grêle à pointe bifide ; — ocelles, un point corné, saillant, rougeâtre, au dessous des antennes et contre la base inférieure des mandibules.

Segments thoraciques charnus, blanchâtres, convexes, couverts de cils rougeâtres,

posthume. Si cependant, avant le jour de la fécondation, avant que les torches nuptiales fussent allumées, quelqu'un, par malheur, venait à couper les étamines du châtaigner (étamines qui naissent toujours sur des rameaux séparés), la fleur femelle voisine, frustrée dans son espoir et se consumant de chagrin, se sécherait et mourrait stérile, à moins par hasard qu'un souffle des zéphyrus ne lui apportât la poussière fécondante d'un autre mâle éloigné (1).

Ah ! souvent, c'est ce souffle du zéphyr qui dirige les matelots errants à travers des mers inconnues, et leur fait espérer l'approche d'un port. Des Espagnols, audacieusement faisaient voile au delà des colonnes d'Hercule, vers le couchant : Christophe Colomb les conduisait. Eole avait à la flotte donné les vents d'Orient, et les astres brillaient joyeusement au ciel. Les Néréides d'occident étonnées de voir cette forêt marcher sur les flots, admirent les troupes rangées en bataille sur le tillac, les pavillons flottant au vent, et les monstres d'airain vomissant par leurs bouches le tonnerre et la flamme. Or, la lune était déjà pour la septième fois entrée dans son plein et recommençait son cours : les vivres, présents de Cérès et de Bacchus, manquèrent. En vain, le pilote regarde tantôt les astres, tantôt sa boussole ; partout le ciel, partout la mer. Aussitôt, soldats et matelots entrent en fureur : ils attachent, horreur ! leur chef à un mât. Mais lui, plein de sagesse, s'écrie : « Je sens des fleurs, vite aux rames, la terre est devant nous ! » Excitée, la flotte vole sur la mer ; des montagnes apparaissent au loin, des plaines se découvrent. A peine les vaisseaux ont ils touché le port, que Flore donne ses fleurs, et couronne Colomb de ses dons étincelants (2). Depuis lors, du nom de la déesse, le pays prit celui de *Floride* (3) ; et c'est lui qui nous envoie le suave *sassafras* (4) avec lequel parfois on prépare ce nectar que la déesse de Cythère préfère à celui des Dieux.

Mais que les muses que nous avons quittées nous ramènent à notre sujet.

Toutes les fleurs sont donc ou femelles, ou mâles, ou ont à la fois les deux sexes. S'il s'en trouve quelque'une dans les jardins qui se fasse remarquer par l'abondance de ses pétales et ses enveloppes odorantes, mais que, faüte

(1) Arbre à fleurs monoïques. Les fleurs *staminifères* sont disposées en châtons sessiles, dressés, très allongés, grêles et interrompues, à périanthe partagé en 5-6 divisions profondes, et renfermant de 8 à 20 étamines. Les fleurs *carpellées* sont renfermées au nombre de 2 à 3 dans un involucre à 4-6 lobes, entouré de bractées linéaires. De 6 à 8 stigmates.

(2) On sait, en effet, que Christophe Colomb, allant à la découverte de l'Amérique, conçut l'espoir de voir bientôt la terre apparaître à ses regards par certains indices dont l'un fut précisément les émanations odorantes que les fleurs laissaient échapper et qui se trouvaient portées par le vent.

(3) Le nom de *Floride*, qui vient de Pâques-Fleuries, fut donné à cette contrée par Juan Ponce de Léon, qui en fit la découverte en 1512, le dimanche des Rameaux qu'on nomme aussi Pâques-Fleuries.

(4) Le *Laurus Sassafras* est un arbre de l'Amérique méridionale. Il est célèbre. En effet, la racine, le bois et l'écorce sont usités comme excitants et diaphorétiques. Il fait partie des bois sudorifiques : son plus grand usage est dans les maladies de la peau. En Amérique, on prend ses fleurs en guise de thé ; on fait de la bière avec les jeunes pousses, et une liqueur de table avec le bois et l'écorce. Ses fruits et leur huile essentielle sont employés par les parfumeurs ; l'écorce donne une teinte jaune ; et le bois dont on fait des meubles, a une couleur orangée très durable. (Abbé Cariot).

d'organes mâles ou femelles ou d'organes doubles, on ne puisse compter pour une fleur, c'est alors un être stérile, un monstre infortuné, une erreur de la nature. Tel est souvent le sort des *Mauves* (1) et des *Roses*. En effet, tandis que ces pétales perfides attirent tous les sucS nourriciers, les étamines perdant leurs premières formes, dégènèrent ; le germe privé de sa sève vitale, languit peu à peu et meurt ; et la fleur, hélas ! est contrainte d'avorter.

Mais ce ne serait pas assez de distinguer les sexes des fleurs. Souviens-toi que de chacune il faut connaître le caractère du genre. Les unes sont revêtues de calices, les autres n'en ont pas. Celles-ci se soucient peu de loger dans de belles maisons richement peintes de toutes parts, et se baignent dans le zéphyr ; celles-là au contraire, brillantes et rassasiées d'ambroisie, vivent dans des palais qui, par leur blancheur, l'emportent sur la neige, resplendissent plus que la pourpre, forcent la déesse Iris même à se cacher dans les nuages.

Il en est un genre d'un caractère tout opposé : craignant de vivre, elle n'oserait élever sa tête vers les astres, si le Créateur, dans sa prévoyance, ne lui avait donné contre le froid trop rigoureux et les chaleurs trop intenses, des pétales et un calice qui forment comme deux dédales couverts. De ce genre de fleurs, il en est une grande quantité ; mais entre toutes, une surtout se fait remarquer, c'est la sombre *Grenadille*. (2) Je te connais, mon frère ; cette fleur fera impression sur toi. Dès que je la vis, ce fut de la stupeur. Au milieu d'elle se dresse une colonne ayant je ne sais quoi de lugubre ; au sommet, sont des clous. Non loin de là pend un marteau menaçant ; en bas, une couronne tissée d'épines, s'offre aux yeux ; elle a trois couleurs, l'une tire sur le sang noir, l'autre sur le rouge, et la troisième est d'un jaune livide, véritable image de la mort qui s'approche. Alors, devant moi, je crus voir se dresser le *Dieu victime* attaché à un bois infâme auprès des murailles sacrilèges de Jérusalem qui l'outrageait : et cela pour expier la faute d'un seul et la folie du premier homme rebelle.

Le nombre des pétales sert aussi à distinguer les diverses espèces de plantes. Les unes n'en ont qu'un, les autres en ont plusieurs. Vois quelle physionomie ont la *Boerhaavia* (3) et la *Mauve*. Les pétales ne sont pas non plus disposés de la même façon. Dans quelques fleurs, ils sont rangés régulièrement sur les bords autour de l'axe ; c'est cette disposition qui nous

(1) Par *mauve*, l'auteur entend ici l'*Althæa rosea*. C'est notre rose Tremière double, ou Passe-rose, ou Rose de Damas, Bourdon de St-Jacques.

(2) La *Grenadille*, ou *Fleur de la Passion*, ou *Passiflore bleue*. Ce nom de Grenadille, ou petite grenade, vient de son fruit très semblable à celle-ci ; il est, dans quelques espèces rempli de grains mangeables et même délicats par leur pulpe rafraîchissante. Ce genre, d'environ cent espèces, provient de l'Amérique méridionale.

La Grenadille bleue a une fleur aussi singulière que belle. On croit y remarquer, en y regardant d'un peu près, les principaux instruments de la Passion. Trois styles, en forme de clous, terminent l'ovaire : celui-ci est soutenu par une petite colonne d'où se détachent cinq longues étamines ; leur filet fait la lance, et leur anthère l'éponge. Au dessous, est une large couronne formée de rayons du plus bel azur. Le tout repose dans une large corolle de 6 à 9 centimètres, blanchâtre ou jaunâtre, soutenue par un calice presque aussi grand. Ces belles fleurs ne durent qu'un jour, mais elles se succèdent de juillet en septembre. (Abbé Cariot).

(3) *Boerhaavia*, genre de plantes de la famille des Nyctaginées, formé par Linné et dédiée au célèbre médecin irlandais Boerhaave (1668-1738).

charme dans le *Crambe* (1), la *Campanule* (2) et le *Thlaspi* (3). Chez d'autres plus indépendantes et affectant une forme irrégulière, les pétales s'éloignent de la fleur proprement dite, ici moins, là beaucoup plus ; et, répandus partout, renferment les pistils et les étamines. C'est ainsi que sont la *Sauge* (4) enviée des médecins et l'*Aconit* (5) enviée des marâtres. Dans d'autres enfin, les pétales formant au centre comme un brillant lit nuptial, portent couchés sur leur limbe les anthères et les stigmates. Ainsi, dans ses prairies marécageuses où elle se plaît, fleurit la Flambe (6), souveraine contre l'Hydropisie et la toux asthmatique. Trois fois, j'ai subi ces fléaux : trois fois la Flambe m'a guéri.

Jusqu'ici, je n'ai parlé dans mes vers que de la fleur simple : je vais maintenant, en peu de mots, l'exposer ce que sont les fleurs composées (7). Or, s'il y a des milliers de fleurs qui ont chacune leur calice, il y en a aussi bien d'autres qui, plusieurs ensemble, sont enveloppées dans le même. Il existe une

(1) Le *Crambe maritima*, famille des Crucifères-siliculées, se trouve sur le littoral de l'Océan. Connue sous le nom de *Chou-marin*, cette plante est cultivée en Angleterre, surtout comme plante potagère. Ses jeunes pousses, blanchis par des moyens artificiels, sont la partie utilisée.

(2) Le genre *Campanula*, famille des Campanulacés, qui est l'un des plus brillants par la couleur ordinairement azurée de ses fleurs et leur longue durée, compte plus de 160 espèces, dont un grand nombre est venu orner nos jardins, pendant que les autres embellissent les haies, les montagnes et les bois. Quelques-unes sont vulnérables et astringentes, d'autres nutritives. (Abbé Cariot).

(3) Le *Thlaspi*, ou *Tabouret des champs*, est une Crucifère siliculée. Ses semences, d'une saveur âcre et piquante comme l'ail, sont réputées apéritives et détersives, et ses feuilles antiscorbutiques et astringentes.

(4) Les propriétés bienfaisantes de la *Sauge* (Labiées-Salviées) lui ont valu ce nom (du latin *salvare*, sauver). Parmi les nombreuses espèces de ce genre, les unes sont remarquables par leur principe aromatique, les autres par la beauté de leurs fleurs. La *Sauge officinale*, et la *Sauge Sclarée*, ou *Toute-Bonne*, sont les plus connues.

(5) Allusion à ce vers d'Ovide :

Lurida terribiles miscent aconita nocere.

L'*Aconit*, famille des Renouculacées, est en effet une des plantes les plus vénéneuses. Son action se porte principalement sur le système nerveux et le cerveau. Mais, d'un autre côté, employé sagement, il produit d'heureux effets ; il augmente la fréquence du pouls, facilite les sécrétions de la peau et des reins, peut triompher des rhumatismes chroniques, des affections cancéreuses et de la paralysie.

Le plus terrible de tous est l'*Aconit féroce*, dont les Indiens emploient la racine à empoisonner leurs flèches. Chez nous l'*Aconit* le plus commun et en même temps le plus beau est le *Napel*, appelé aussi le *Char de Vénus*.

(6) La *Flambe* famille des Iridées. Nous ne croyons pas qu'il s'agisse ici de l'*Iris Germanica*, quoique cette espèce ait été autrefois vantée comme un drastique des plus efficaces : car elle ne croît généralement pas dans les prairies marécageuses. Il s'agirait donc de l'*Iris des marais*, *Iris pseudo-acorus*, dont la racine est, comme celle du précédent, fortement émétique.

(7) Les *Composées* ou *Synanthérées* forment une des plus grandes familles de végétation, sinon la plus grande. On la divise en trois grandes tribus : 1^o Les *Cynarocéphales* ou *Flosculeuses*, fleurs toutes tubuleuses, à 4 ou 5 divisions symétriques, celles de la circonférence quelquefois stériles et plus grandes ; style renflé au sommet, articulé. 2^o Les *Corymbifères*, ou *Radiées* ; fleurs centrales régulières, tubuleuses ; celle de la circonférence ordinairement en languette ; style ni renflé ni articulé, excepté dans le genre *Calendula*. 3^o Les *Chicoracées* ou *Liguliflores*, ou *semi-flosculeuses* ; fleurs toutes en languettes ; style ni renflé, ni articulé.

Comme on le voit, l'auteur parle d'abord des *Flosculeuses*, donnant pour exemple l'*artichaut* ; ensuite des *semi-flosculeuses*, avec la *chicorée* pour type ; enfin, tenant des deux, il nous montre l'*Aster*, le *souci* et le *Tournesol* ; celles-là ont des fleurons au centre et des demi-fleurons à la circonférence.

famille dont les fleurs, composées de petits tubes, se réunissent en cercle, à la manière de l'épineux *artichaut*. Une autre famille a deux aspects : on les appelle *Chicoracées*. Chaque fleur forme un petit tube à sa partie inférieure ; mais par la partie supérieure, elle se termine en languette plane ou sillonnée ; elle est ou droite ou recourbée : là, elle est dentelée, et ailleurs, elle est profondément découpée. Quand à l'*Aster*, avec ses rayons, il tient aux deux familles : il en est de même du *Souci*, fleur chère aux jeunes filles, et de la *Couronne du Soleil* (1).

En outre, mon maître, saisissant les occasions, m'expliquait la structure des Calices, la forme du placenta, la physionomie des feuilles, de la tige et des racines. Il me montrait quel ordre préside à l'arrangement des fleurs, de quelle manière venaient les semences, et bien d'autres mystères que le divin Virgile lui-même aurait eu peine à raconter. Aussi, eût-il toutes les affections de *Fagon* (2) qui a autant surpassé tous les médecins des Cours que *Louis*, de sa tête couronnée de lauriers, a surpassé les Rois. L'Académie brigua l'honneur de se l'associer, et sa renommée se répandit dans tout l'Univers.

J'ai vu un spectacle bien rare dans les campagnes de Flore. Étaient présents une foule de médecins venus des diverses parties du monde. On y voyait ceux qui boivent le Danube, le Tanaïs, la Tamise et le Tage ; des Italiens mêlés à des Suédois et beaucoup d'Irlandais, nation vaillante à la guerre, ardente pour les sciences et prête à mourir pour défendre son Prince et sa foi (3). En avant de cette foule, bondissaient en secouant leurs lys, des jeunes gens chers à Apollon : leur mère était cette Auguste France, refuge des exilés et dernier espoir des Rois (4). Ils s'étaient joints à nous, aussi nombreux que les bataillons grecs qui guerroyaient dans les camps, ô science de la médecine ! Puis, venaient des Péruviens qui avaient franchi les mers et des Arméniens débarqués des plages qui voient naître l'aurore. Mais rien, rien hélas ! n'est absolument parfait sur cette terre. Une troupe de Fraters ou de Barbiers, sortis de leur boutiques vides, nous suivaient par derrière, mais avec des intentions bien différentes. Nous allions pour nous

(1) Le *Caltha vulgaris* (T) ou *Calendula arvensis* (L) est une « fleur chère aux jeunes filles » à cause de leurs propriétés bienfaisantes dans certaines maladies propres au sexe.

La *Couronne du soleil* dont il est ici question est l'*Helianthus annuus*, en français *Soleil* ou *Tournesol*. Tout le monde connaît cette plante.

(2) *Fagon*, professeur de botanique et de chimie au Jardin des plantes, puis directeur de cet établissement, premier médecin de Louis XIV, membre honoraire de l'Académie des Sciences, né à Paris en 1638, mort en 1718, se distingue dans la pratique de la médecine par ses succès et son désintéressement : contribua à l'embellissement du Jardin des plantes ; fit pour l'enrichir, des excursions botaniques dans l'Auvergne, la Provence, les Alpes et les Pyrénées ; fit ordonner par Louis XIV les savantes explorations de Plumier en Amérique, de Feuillée au Pérou, de Tournefort en Asie. Ce dernier eut dans Fagon un protecteur des plus zélés.

(3) N'oublions pas que le docteur de la Croix ou Mac'Énecroë était irlandais ; rien de plus naturel que de faire ici l'éloge de sa nation. Du reste, nous n'avons pas à être jaloux ; l'*Auguste France*, elle aussi, a ses sympathies ; car elle est « le refuge des exilés et le dernier espoir des Rois » faisant par là allusion à Jacques Édouard Stuart, fils de Jacques II, roi d'Angleterre, et qui après la mort de son père, fut reconnu roi, sous le nom de Jacques III, par Louis XIV.

(4) Ce trait de satire, au milieu de cette lettre, ne laisse pas d'être amusant. Il paraît que ces Fraters avaient le don d'horripiler notre poète médecin.

instruire ; et cette troupe pour chanter et nous rompre les oreilles de leurs cris importuns (1).

Ah ! quel concours ! c'est ainsi que de toutes parts, les abeilles et les frelons se rassemblent autour de leur reine, lorsqu'au printemps nouveau, elle donne le signal, et se dirige vers les festins de Flore. Le bataillon s'est formé ; le maître désigne le lieu ; nous allons dans la campagne. Alors à chaque fleur qu'il rencontre, il s'arrête, parle et indique l'espèce et son usage en médecine. Les *Sherard* (2) eux-mêmes demeuraient suspendus à ses lèvres ; la Seine, arrêtant ses eaux, oubliait de couler ; les Dryades étaient saisies d'admiration, et Diane elle-même s'étonnait. Car il montrait comment à l'origine du monde, Dieu son auteur et à la fois sa lumière et sa foi, avait dans la semence façonné l'abrégé de la plante (3).

La terre, encore vierge, reçut les germes dans son sein. Les embryons croissent ; au temps marqué, la fleur s'en élève, et à son tour, celle-ci engendre dans les airs.

Joyeuse de ses nouveaux hôtes, la déesse de Cynthie (4) donne une lumière plus vive : plus joyeux encore Titan brille du haut du ciel, immobile d'admiration. Dieu avait semé des germes à pleines mains ; mais dans ces germes, il en avait semé de plus petits encore qui se dérobaient aux yeux des mortels : des germes en aussi grand nombre que, Doris dans la mer, les Naiades dans les ondes, les Dryades dans les forêts, les Oréades et les Napées, Cérès dans les champs et Pomone dans les jardins ont nourri de

(1) « Les Shérard eux-mêmes demeuraient suspendus à ses lèvres. » Shérard Guillaume (1659) était un botaniste anglais qui entretenait une correspondance suivie avec les premiers botanistes du continent, tels que Boehraave, Hermann, Tournefort, Vaillant, Micheli, etc. Ce fut par son entremise que Vaillant, prévoyant sa fin prochaine, vendit ses manuscrits et ses dessins des plantes du Jardin du Roi, à Boehraave qui publia en 1727, la superbe édition du *Botanicon Parisiense*.

Jacques Shérard (1728) cultiva la botanique avec le même succès que son frère.

Linné a donné le nom de *Sherardia* à un genre de plantes de la famille des Rubiacées.

(2) « Ce qu'est l'œuf à l'animal, la graine l'est à la plante ; comme lui, formée sur l'être qu'elle doit reproduire, elle s'en sépare à un temps donné ; elle attend comme lui, mais pour un temps bien plus long, que des circonstances favorables viennent développer l'être organisé qu'elle renferme en son sein. L'embryon ou germe nage, comme celui de l'œuf, dans la substance alimentaire qui lui fournissent le perisperme ou les cotylédons : enfin, l'enveloppe protectrice de la graine, le teste ou l'épiderme, en est comme la coque ou la pellicule. » (Abbé Cariot).

(3) La déesse de Cynthie est *Diane*, honorée sur le mont Cynthus, dans l'île de Cynthus, dans l'île de Délos ; et Diane est la Lune ou Phébé.

(4) *Doris*, femme de Nérée, dieu de la mer, et mère des cinquante Néréides.

Naias. Naiades, nymphes des fontaines et des fleuves.

Dryas. Les Dryades, nymphes des forêts.

Les *Oréades* sont les nymphes des montagnes.

Les *Napées* sont les nymphes des bois.

Cérès, sœur de Jupiter et déesse des moissons.

Pomone, chez les Païens, était la déesse des fruits.

plantes jusqu'ici ou en nourriront encore à travers les siècles (1). A toutes il avait donné des vertus différentes pour les commodités de la vie. Les maladies cèdent aux unes ; les autres servent aux festins : dans les unes et les autres reconnais la main de Dieu.

Mais pourquoi donc Flore déchirant sa couronne, gémit-elle ainsi ? pourquoi les nymphes poussent-elles des cris de douleur ? *Vaillant*, tu n'es plus ! Les fleurs ont perdu leur Œdipe, mort trop jeune, hélas ! Je n'irai plus, non je n'irai plus, comme un fidèle compagnon attaché à vos côtés, parcourir avec vous les campagnes ; je ne prendrai plus vos doctes leçons et je ne reviendrai plus à la nuit riche de la dépouille des bois. Hélas ! j'avais cru que, sous vos auspices, la déesse des fleurs recevrait un éclat éternel ; que, sous votre conduite, la médecine porterait en sûreté ses pas audacieux à travers l'univers et ralentirait pour jamais la fuite précipitée de la vie !

Ce grand homme en mourant, tourné vers le ciel, tenait d'une main défaillante une fleur qu'il avait aimée entre toutes, symbole de la mort expiatoire qui nous a fait tous vivre. C'était toi, fleur de la passion ! ses lèvres mourantes, ses yeux à demi-voilés se cherchaient ; il t'arrosait de la pieuse pluie de ses larmes, et il expira en pleurant sur toi (2).

La lyre tombe de mes mains : je termine ici ma lettre. Une autre que je médite, ô le meilleur des frères, t'en apprendra davantage (3).

DE LA CROIX, irlandais : docteur médecin.

Ed. JACQUART.

(1) Vaillant lit, en effet, une mort très chrétienne. Sa biographie dit que, tranquilisé sur les objets de *ses affections terrestres* (il s'agissait de son ouvrage, le *Botanicon Parisiense*), il défendit qu'on lui parlât de botanique, et ne voulut plus s'occuper que de Dieu et de son âme. Il mourut le 22 mai 1722.

Dans la première édition du *Comubia florum*, en tête du *Botanicon*, l'épilogue de la mort de Vaillant ne s'y trouve pas ; le poème se terminait ainsi :

« Sed quis mihi nuncius aures
Perculit ? Effertur Valantius, heu ! brevis avi.
Plura dolor prohibet. Signatur Epistola ceris :
Altera, quam meditor, fratrum optime, plura docebit.

(2) Cette conclusion du poème, mise en regard de celle qui termine la première édition, nous fait penser qu'il ne s'agirait pas ici d'une seconde lettre ou d'un second poème, mais bien d'un simple remaniement et développement du premier poème. On trouve, en effet, beaucoup d'additions dans celui que nous avons traduit ; et l'auteur y donne beaucoup plus de détails : *plura docet*.

(3) Voici la traduction des deux petites pièces de vers auxquelles, nous faisons allusion dans notre préface.

1^o — AUX BOTANISTES

Partout sur la terre, on cherchait une route vers les royaumes de Flore. et sur la terre, personne n'en trouvait. Or, si maintenant, il y en a une, si telle fleur est mâle, telle autre femelle, ou si une troisième est à la fois mâle et femelle : si nous savons que les étamines sont les organes du mâle, et les pistils ceux de la femelle ; si l'on sait que comme la foudre, le souffle fécondant de l'étamine qui se dresse, se précipite le matin dans les pistils et les ovules de la fleur (que Tournefort l'apprenne dans les Champs-Élysées), c'est à toi, Vaillant, que revient la gloire de cette découverte.

2^o — AUX BOTANISTES

C'est ici un livre de fleurs ; de ce livre, la déesse Flore est toute fière : on peut dire qu'il est la bibliothèque de la Déesse. Or, autant les fleurs l'emportent dans les riches prairies, autant ce livre s'élève au dessus des autres livres !